

du Gard

les francas

L'éducation en mouvement !

Rapport financier 2023

Rapport présenté à l'assemblée générale
de l'association départementale des Francas du Gard
à Fons-Outre-Gardon, le 26 juin 2024

RAPPORT FINANCIER

PRESENTÉ PAR

Ingrid VALLÉE-FACCHINI, responsable administrative et financière

LE COMPTE DE RESULTAT

En 2023, le compte de résultat présente un résultat de l'exercice de 164 836 €, pour un total de l'ensemble des produits de 4 357 127 € et un total de l'ensemble des charges de 4 192 291 €.

Notre résultat d'exploitation (différence entre produits et charges d'exploitation) est excédentaire de 167 281 € contre un résultat d'exploitation excédentaire de 331 € en 2022.

Ce résultat d'exploitation est donc en augmentation de 166 950 €. Ce résultat est dû à des rééquilibrages budgétaires sur certains territoires, à une vigilance sur le suivi des dépenses, des charges de personnels sur le siège social en diminution et des produits exceptionnels concernant des subventions.

Le compte de résultat présente une augmentation des produits de 453 137 € et une diminution des charges de 303 856 €.

Les produits d'exploitation

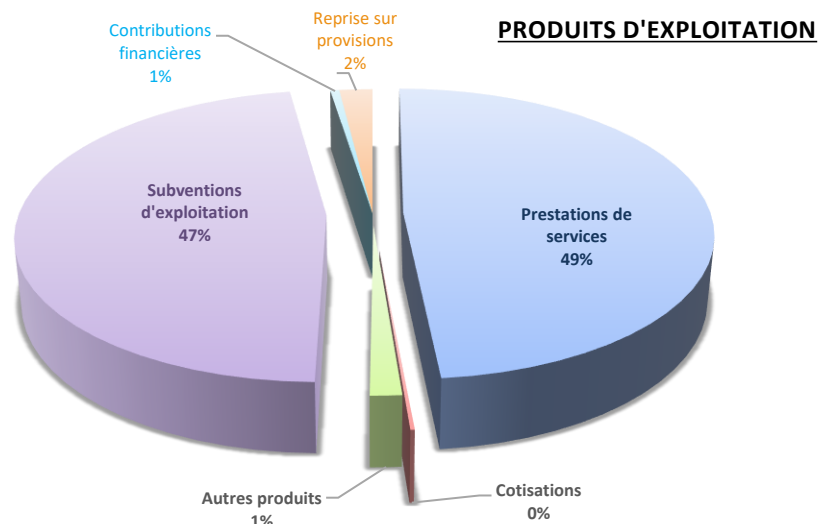
Les produits d'exploitation s'élèvent à 4 354 689.03 € en 2023 contre 3 869 318.60 € en 2022 soit une augmentation de 12.54 % liée à une augmentation des participations familles, une récupération régulière de la facturation et des produits exceptionnels dus aux prestations de service.

Les cotisations

Les cotisations sont de 8295.82 € soit -5.75 % sur les cotisations individuelles et collectives.

Les prestations de service

Les prestations de service affichent une augmentation de 13.42%, soit de 11 294.26 € pour atteindre 95 455.88 € en 2023 contre 84 151.62 € en 2022.



Elles diminuent sur les lignes suivantes :

- > -7 165.31 € stages payés par les collectivités
- > -9 285.54 € autres prestations de service
- > -11 132.09 € remboursement Uniformation

A l'inverse, les lignes suivantes affichent une augmentation :

- > + 19 259.87 € mise à disposition de salariés

Subventions, Prestations famille, Participation

L'ensemble des prestations de service est de 2 018 417.96€. Les participations usagers ont une augmentation de 27.53 % avec 1 142 922.61 € en 2023 contre 896 229.66 € en 2022.

Les prestations MSA affichent 21 048.45 €, celles de la CAF affichent 775 096.37€ comprenant la PSO, les PLAN MERCREDI, la CTG, les ATL, et les BONS CAF SEJOUR.

Les autres interventions (Radio Sommières, Ludothèque...) ont presque atteint 11 800€.

Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont de 2 060 401.45€ en 2023 contre 2 156 611.42 € en 2022. Elle diminue donc de 96 206.97 € soit 4.46%.

- > Les subventions des communes, diminuent de 74 387 € pour atteindre 1 543 716.51 € dues au rééquilibrage avec la perception du Bonus CTG par l'organisateur.
- > Les subventions de la DRJSCS ont diminué de 2.76 % pour atteindre 57 371 €

- > Les subventions sur projets de la Caf du Gard diminuent de 27.08 % pour atteindre 85 269 €
- > Les subventions du Conseil Général diminuent de 6.46 % pour atteindre 79 836.67 €
- > Les subventions des autres ministères diminuent également de 63 % pour atteindre 75 512€
- > Les subventions du Conseil Régional augmentent quant à elles de 61.48 %, pour atteindre 5295 €.
- > Les aides de l'État contribuent à hauteur de 203 401.27 € pour l'embauche (contrats aidés, services civiques, alternants, Fonjeps), elles ont augmenté de 55 333 €.

Les contributions financières

Le chapitre Contributions financières diminue de 2 000 € pour atteindre 23 500 € en 2023 contre 25 500 € en 2022.

Les reprises sur amortissements

Les reprises sur provisions représentent 86 084.94 €, en baisse de 40.86 %. Elles se manifestent avec plus de régularité sur le suivi des créances douteuses.

Autres produits

Les produits divers gestion courante correspondent à 62 541.98 € contre 2241.11 € en 2022.

Les charges d'exploitation

Les charges s'élèvent à 4 187 408.27 € en 2023 contre 3 868 987.71€ en 2022 soit une augmentation des charges de 318 420.56 €, soit 8.23 %, mais qui reste mesurée grâce à une gestion rigoureuse des achats, un recrutement et remplacement du personnel contrôlé.

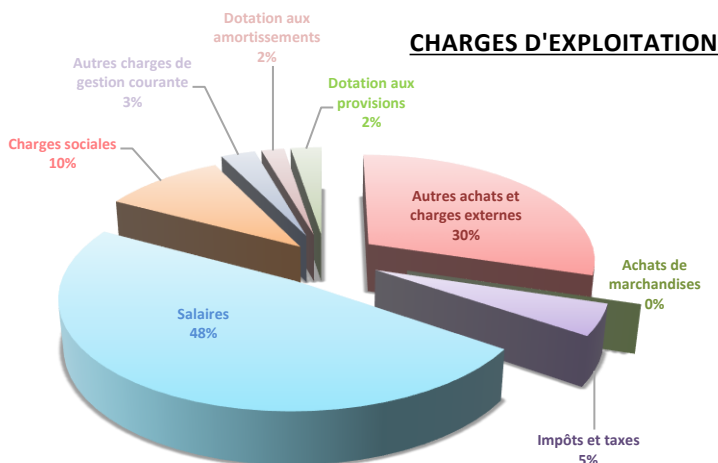
Les achats de marchandises

Les achats de marchandises correspondant à l'achat du magazine fédéral « Camaraderie » pour 185.11 €

Les autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont en augmentation de 50 657.51 € € soit 4.23 %, avec 1 247 726.38€ en 2023 contre 1 197 068.87 € en 2022. Cette augmentation prévue, concerne l'ensemble de la consommation du siège et des centres avec l'inflation générale :

- Les fluides (+3 153 € soit +33 %)
- Les repas et denrées alimentaires (+ 60 613 € soit 12 %)
 - > Location véhicule (+5 824 € soit 75 %)
 - > Achat de spectacles (+7582 € soit +33 %)
 - > Services bancaires (+2994.83 € soit +24 %)



Parmi les lignes qui ont diminué entre 30 et 40 %, nous pouvons noter :

- > Les frais de missions et réceptions (frais centres, du siège, formation)
- > Entretien et réparation des locaux (siège, l'Amoré)
- > Achat de prestation pour activités
- > Impressions (changement des prestations)
- > Location de matériels (notamment sur le festival 1.2.3 Soleil et sur les séjours)
- > Frais de téléphonie (renégociation avec notre opérateur)

qui indiquent une gestion contrôlée des charges de gestion.

Les charges de salaires et charges sociales

Les charges de salaires, ajoutées aux impôts et taxes, représentent 63% de nos charges d'exploitation. Elles ont augmenté de 18 % principalement en raison d'une augmentation du point d'indice dans notre convention collective, augmentation du SMIC et le glissement vieillesse et technicité. La charge liée à la taxe sur salaire a également augmenté.

Les charges sociales ont légèrement diminué de 8.06% grâce aux exonérations de charges de certains contrats de travail comme l'apprentissage.

Les dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements sont stables avec 78 764.63 €. Ces dotations recouvrent notamment l'amortissement des locaux dédiés au siège social de l'association départementale et à son aménagement, en passant par le mobilier, les frais d'agence et les frais de notaire.

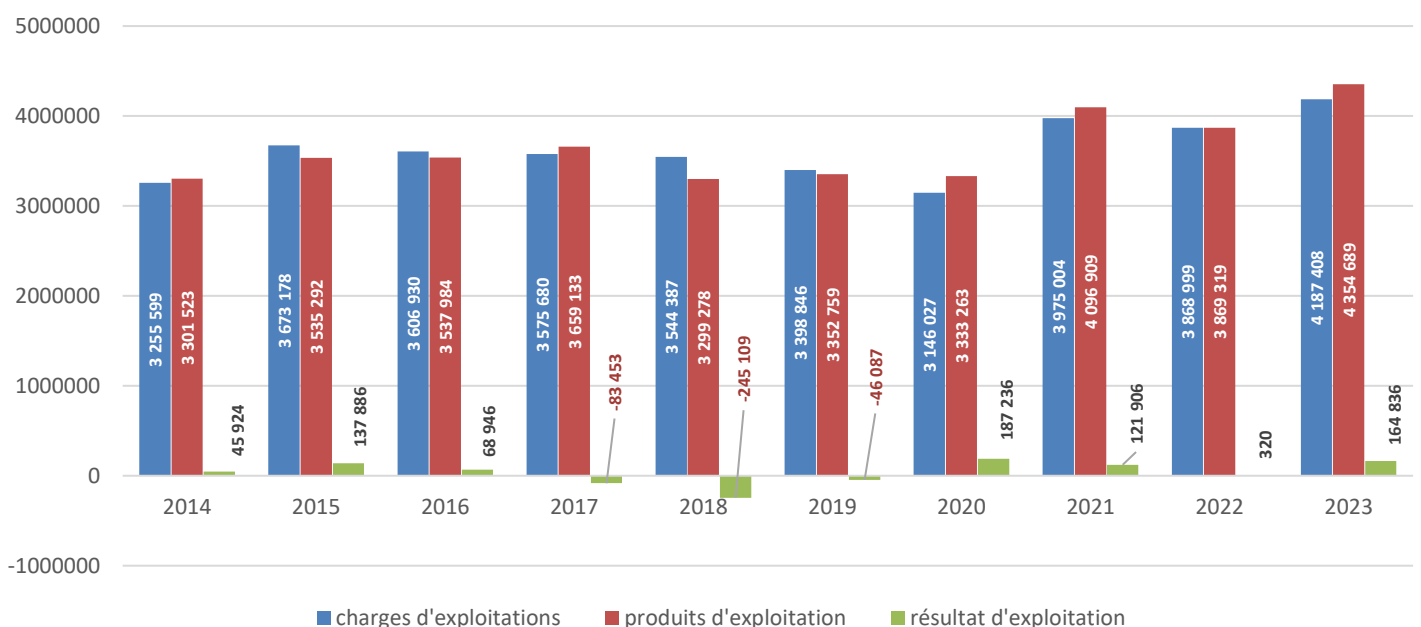
Ces dotations concernent également des logiciels de gestion de centres de loisirs sur les territoires en convention, l'amortissement de notre parc véhicule, le renouvellement de notre parc informatique, l'amortissement de matériel pédagogique et du matériel de studio à Radio Sommières.

Les dotations aux provisions

Les dotations aux provisions sont de 118 404.78 € contre 54 831.51 € en 2022.

Les autres charges augmentent de 63 573.27 €, soit +116 %, pour atteindre 118 404.78 €. Cette augmentation s'explique notamment par une suppression des pertes et créances irrécouvrables et par une augmentation de 36 % de la contribution fédérale, soit 11674.34 €.

À RETENIR
Ce résultat d'exploitation excédentaire sur 2023 démontre une bonne gestion de l'association avec +166 949.87 € avec 167 280.76 € en 2023 contre 330.89 € en 2022.



Les produits et charges financiers

Les Produits financiers sont en augmentation. Ils sont de 2 438.38 € en 2023 contre 268.43 € en 2022. Ces produits correspondent aux intérêts des placements sur un livret A.

Les charges financières

Les charges financières diminuent quant à elles. Elles sont de 4323 € en 2023 contre 5294€ en 2022. Elles correspondent aux intérêts des prêts relatifs à l'acquisition de notre siège social, de son mobilier et de son aménagement ainsi que les prêts sur véhicules et du PGE. Nous avons terminé le remboursement du Prêt Garanti par l'Etat.

Notre résultat financier demeure donc déficitaire. Ce déficit se réduit pour passer de -1884.66 € en 2023 à -5 025.66 € en 2022.

Les produits et charges exceptionnels

Il n'y a pas de produits exceptionnels. À la demande du Commissaire aux Comptes, nous avons reclassé l'ensemble de ces lignes sur les produits et charges inhérents à l'exercice.

À RETENIR

L'impôt sur les bénéfices est de 560 €. Le résultat exceptionnel est de 0 €, pour un résultat de l'exercice excédentaire de 164 836.10 € pour 2023 contre 15 555.06 € en 2022.

LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

À l'actif

L'**Actif immobilisé** diminue de 51 944 € en 2023 (- 10.91 %).

Cette diminution s'explique par :

- > la diminution des **constructions et agencements** pour 17 368€
- > la diminution des **matériels et outillage** pour 30 673 €
- > la diminution des **immobilisations incorporelles** pour 12 876€

Le poste **autres prêts et titres immobilisés** augmente de 8974 €.

L'**Actif circulant** est en diminution de 37295 € par rapport à 2022, soit 2.99 %.

Les **créances client et usagers** s'élèvent à 319 070 €. Il est diminution de 188 929 €.

Le poste **autres créances** diminue de 70 519 € pour atteindre 379 787 €. Il représente des financements qui proviennent essentiellement de l'État, de subventions de la Caf et sont de ce fait assurés. Il compte également des indemnités journalières de la Sécurité Sociale à recevoir, des prestations services de la CAF et de la MSA, des remboursements Uniformation, des remboursements ASP.

Nos **disponibilités** augmentent de 286 809 €, pour atteindre 586 833 €.

Nos **charges constatées d'avance** augmentent de 10 412 €

Au passif

Les **fonds propres** s'élèveront, si l'Assemblée Générale approuve les comptes et l'affectation du résultat à 378 849 €.

Nos **provisions pour charges** augmentent de 69 509€, correspondant aux engagements de retraite du personnel. La provision pour départs à la retraite est de 280 206.06 €.

Nos **provisions pour risques** sont de 6 545 € lié au dossier prudhommal d'une ancienne salariée.

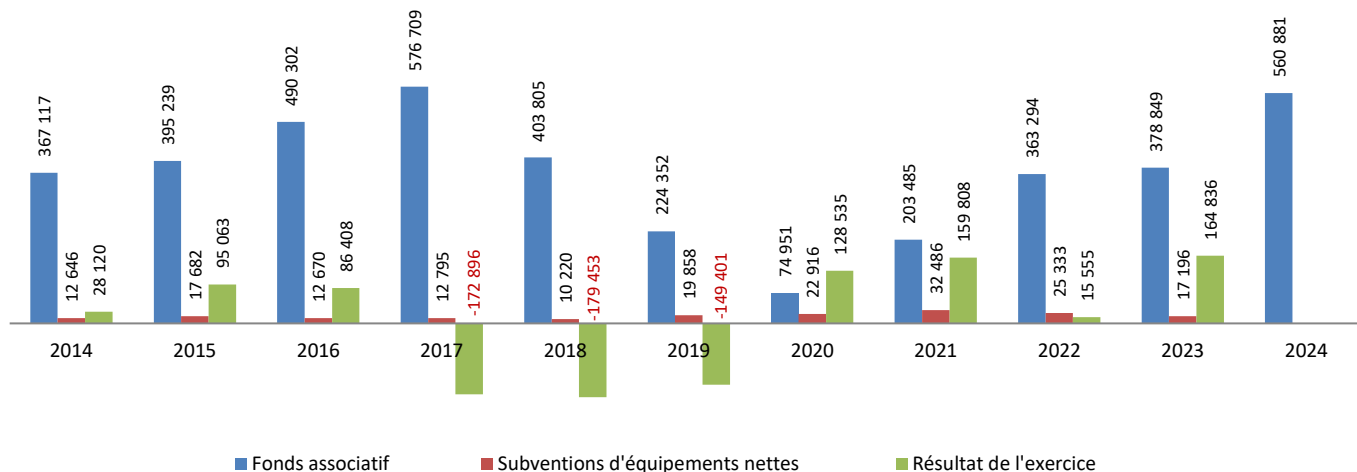
Nos **fonds dédiés** sont nuls.

Au passif, la **dette sociale et fiscale** s'élève à 272 548 € soit une baisse de 12 000 €, soit 4.22 %. Les autres emprunts et dettes assimilés diminuent.

La **dette fournisseurs** diminue de 15 518 € (-10.36 %) pour atteindre 134 302 € en 2023 contre 149 820 € en 2022.

Les **produits constatés d'avance** diminuent de 42 656 € pour atteindre 215 082 € en 2023 contre 257 738 € en 2022.

Le bilan 2023 est de 1 731 500.12 €





**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
DES FRANCAS DU GARD**

L'Altis - 165 rue Philippe Maupas - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 02 45 66 - Fax : 04 65 23 57 32

www.francas30.org

📍 Les Francas du Gard

📧 @lesfrancasdugard